

Ensemble

#17
Février 2023

Le magazine de la Ville de Juvisy-sur-Orge

Services publics : qui fait quoi?



Supplément
DICRIM

Juvisy
GRAND
PARIS



MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE DE COLLECTE DU VERRE

Dès le 3 avril

Chargé de la collecte des déchets, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre nous informe qu'un nouveau changement sera opéré dès le 3 avril prochain : à partir de cette date, la collecte du verre ne sera effectuée qu'une fois par mois, au lieu de deux actuellement. Jusque-là réalisée les vendredis des semaines impaires, la collecte sera désormais assurée le 4^{ème} vendredi de chaque mois.

Nous reviendrons plus en détail sur cette évolution dans le prochain numéro de votre magazine.



VERRE

Bouteilles, bocaux, pots...

VENDREDI

4^{ème} vendredi du mois
à sortir la veille au soir

+ D'INFOS : 01 78 18 22 24 // GRANDORLYSEINEBIEVRE.FR

Sommaire

L'ÉDITO DE MADAME LE MAIRE

04 | TERRITOIRE

- Prolongement du T7 : Un premier comité de pilotage et de nombreuses questions sans réponses.
- Le Préfet en visite à Juvisy.

06 | L'ACTU DES QUARTIERS

- Stationner devant un bateau, c'est interdit !
- Stationnement alterné : attention aux horaires et jours de changement !

07 | SÉCURITÉ

- Rencontre avec Christophe Dubois, chef du centre de secours de Juvisy.

08 | GÉNÉRATIONS

- Modifications de la carte scolaire pour la rentrée 2023.
- Les inscriptions aux séjours du printemps sont ouvertes !

10 | DOSSIER : SERVICES PUBLICS

- Services publics : qui fait quoi ?

14 | LES ESPACES CULTURELS

16 | CULTURE / ASSOCIATIONS / SPORTS

- Une soirée avec Patrice Leconte !
- La culture mise à l'honneur !
- Quoi de neuf à la médiathèque Raymond Queneau ?

18 | PORTRAIT

- Geoffrey Poly : Porte-drapeau de Juvisy « Faire vivre les traditions ! »

20 | TRANSPORT

- Des navettes 100% électriques sur la Seine en 2024 !

22 | ENVIRONNEMENT

- Espaces verts et fleurissement : les plantations printanières déjà en préparation !

23 | BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

24 | ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Ensemble

Mairie de Juvisy 6 rue Piver
91260 Juvisy-sur-Orge.

Directrice de la publication : Lamia Bensarsa Reda

Rédactrice en chef : Laura Andrais

Rédaction : Laura Andrais et Moïse Fournier

Photos : Moïse Fournier et Julie Ducarne

Création et mise en page : Julie Ducarne

Impression : La Maison des Impressions

Diffusion : Le diffuseur de la Ville de Juvisy

Tirage : 9 000 exemplaires.

Signalez un problème de distribution au : 01 69 12 50 06.

Date de parution : 25 janvier 2023

Retrouvez-nous sur facebook,
Instagram et juvisy.fr





Oui, Juvisy n'est pas seule !

Le 3 janvier dernier, l'équipe municipale et moi avons eu le plaisir de vous accueillir à l'espace Jean Lurçat pour notre première cérémonie des vœux à la population du mandat. Notre prise de fonction est depuis le début marquée par des crises à répétition, la crise sanitaire, aujourd'hui la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'économie de notre pays, les ménages et les collectivités territoriales mais aussi l'accélération du réchauffement climatique. Si certains Maires ont fait le choix de ne pas l'organiser, pour moi, il n'en était pas question. Cette cérémonie est avant tout un rendez-vous démocratique important, il nous permet, au-delà de la convivialité, de vous rendre compte de notre action et d'honorer ceux qui font la richesse de notre ville.

Cette soirée, nous l'avons placée sous le signe de la culture autour de l'exposition des tableaux de Monsieur Claudio Spanti, artiste juvisien qui m'a fait l'honneur d'être à mes côtés. De nombreux élus franciliens m'ont également fait l'amitié d'être à mes côtés, Monsieur Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand-Paris, Monsieur François Durovray, Président du Conseil Départemental, notre Député, Monsieur Robin Reda, les Sénateurs de l'Essonne, Madame Darcos, Messieurs Hugonet et Delahaye mais aussi Madame Elise Gonzales, Conseillère Régionale ou encore mes collègues Maires, Jean-Marie Vilain, Maire de Viry-Châtillon, Alexis Teillet, Maire de Savigny-sur-Orge, Messieurs Grillon (Maire d'Ablon), Yavuz (Maire de Valenton), Gonzales (Maire de Villeneuve-le-Roi) et Vigouroux (Maire d'Igny et Président de l'Union des Maires de l'Essonne). Je n'oublie pas Monsieur le Sous-Préfet, Alexander Grimaud, Monsieur le Commissaire de Police Nationale et Monsieur le Lieutenant des Pompiers de Juvisy.

Au-delà de la dimension protocolaire et amicale, leur présence est aussi la marque de leur soutien plein et entier à Juvisy. Oui, Juvisy n'est pas seule ! Elle n'est pas seule pour construire sa nouvelle école, pour entretenir ses bâtiments, pour améliorer son centre-ville et maintenir ses commerces, pour dessiner la ville de

demain avec ses liaisons douces, pour construire une sécurité pluri communale et pour beaucoup d'autres choses. Avec mes collègues maires et les élus de la Ville, nous faisons aussi entendre notre voix à l'échelon intercommunal dont les compétences sont importantes (voirie, éclairage public, assainissement, déchets, culture...) pour améliorer notre cadre de vie.

Je sais à quel point toutes ces strates administratives, toutes ces collectivités différentes étroitement liées à la décentralisation rendent parfois à vos yeux l'action publique absconse et le champ de compétences des uns et des autres complètement nébuleux. C'est pour cela que nous nous sommes attachés, dans ce numéro, à vous rappeler les compétences de chacune de ces collectivités. Avec l'empilement des responsabilités locales, la fonction de Maire s'est davantage professionnalisée, combinant ainsi rôle politique, rôle d'entrepreneur et celui de médiateur. La connaissance fine du mille-feuille administratif est désormais un élément déterminant pour défendre l'intérêt des villes.

Le rôle du Maire s'est également transformé avec l'avènement des réseaux sociaux et le nouveau rapport au temps qu'ils nous imposent. Si certains préfèrent commenter, dénigrer, critiquer voire mentir, et d'autres ne savent plus patienter, saluer et remercier, je veux ici louer toutes celles et tous ceux qui, avec bienveillance, m'interpellent et alertent les élus pour que notre action soit toujours plus efficace ainsi que celle de nos partenaires institutionnels.

Pour finir, je veux vous dire qu'avec les élus de la majorité, nous préférons le travail et le dialogue aux discours démagogiques de ceux qui font le choix du désordre et du blocage. En ces temps tourmentés à l'échelle nationale et internationale, il reste l'action locale pour faire avancer notre ville et pour surmonter les difficultés.

*Très sincèrement
Jamia Bantaeta Reda*

Comité de pilotage n°1

JUVISY-SUR-ORGE, 12 JANVIER 2023



Prolongement du T7 : Un premier comité de pilotage et de nombreuses questions sans réponses

Le 12 janvier dernier, à la demande de Madame le Maire, un premier comité de pilotage Tram T7 s'est tenu à l'espace Jean Lurçat en présence de l'ensemble des acteurs institutionnels et techniques qui doivent intervenir. La réunion a présenté un chantier complexe de plusieurs années qui pose de très nombreuses questions pour lesquelles aucune réponse précise n'a été apportée à ce jour.

C'était un engagement de campagne de Lamia Bensarsa Reda et de la liste Juvisy nous unit en 2020, le sujet du T7 devait enfin faire l'objet d'une véritable coordination jusqu'alors inexistante. Le 18 novembre 2021, pour la première fois, le Maire organisait une réunion publique pour présenter le projet et ses nombreuses incidences sur Juvisy. « S'en sont suivies une dizaine de réunions de travail avec les techniciens d'Île-de-France Mobilité au cours desquelles Virginie Falguières et moi n'avons eu de cesse de poser des questions sur des points qui nous semblent essentiels et pour lesquels nous n'avons

pas encore obtenu de réponses, explique Madame le Maire. Je pense notamment aux déviements de réseaux, dont la plus grosse part incombe à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre dont la situation financière est déjà compliquée. Je pense bien évidemment à l'impact direct sur la ville de plusieurs années de travaux. Qu'il s'agisse des plans de circulation - de l'enclavement de notre commissariat de circonscription, de notre centre de secours et de nos Urgences - des compensations économiques - des places de stationnement qui feront défaut ou encore des coordinations effectives entre le chantier de l'hôpital et celui de

la réouverture de l'Orge, le copil du 12 janvier nous aura permis de poser toutes les questions et d'ouvrir enfin les discussions avec tous les acteurs du projet ».

Depuis plusieurs années, la municipalité soutient le projet de prolongement du Tram T7 jusqu'à la gare de Juvisy, mais émet de nombreuses réserves quant au tracé choisi qui prévoit de passer par le parc de l'Hôtel de Ville. Ainsi, se posent encore de nombreuses interrogations. En voici quelques-unes :

► Comment finance-t-on les 5,5 millions d'euros de déviements de réseaux de l'EPT sans peser financièrement sur les villes ?

- ▶ Où en est l'avis donné par le Syndicat de l'Orge concernant les rejets, les sources dans les eaux pluviales, donc dans l'Orge ?
- ▶ Quid des compensations géologiques ?
- ▶ Qu'en est-il de l'évacuation des 900 000 m³ de terre excavée du parc de la Mairie ?
- ▶ Qu'en est-il des compensations pour les 250 places de stationnement perdues dans le centre de Juvisy et pour les commerçants (marché compris) ?
- ▶ Où en est la coordination avec le groupe Korian pour la cité de santé et les Urgences ?
- ▶ Quel plan de circulation sera mis en place, notamment pour les services de secours et de police qui se retrouveront privés de l'accès et de la sortie de la ville

par la rue Piver ? Pour l'instant, les services intéressés n'ont pas été sollicités par Île-de-France Mobilité.

- ▶ Comment vit-on tout simplement dans

un centre-ville en travaux ? Comment circule-t-on ? Comment les gens se marieront avec la base de vie du chantier juste devant la salle des mariages ?



Le Préfet en visite à Juvisy

Vendredi 13 janvier, Bertrand Gaume, Préfet de l'Essonne, et Alexander Grimaud, Sous-Préfet, ont répondu à l'invitation de Madame le Maire. Organisée en présence de Robin Reda, Député, et de Sébastien Bénéteau, adjoint au Maire chargé des finances, cette visite avait pour but d'aborder un certain nombre de sujets importants pour Juvisy.

Bien que détendue, cette visite n'en a pas moins été studieuse et productive. Les échanges ont porté sur :

- ▶ Les relations générales de la Ville avec les services de l'État (projets en cours, subventions, soutien de l'État dans les projets municipaux...)
- ▶ EPT Grand-Orly Seine Bièvre et ses dys-

fonctionnements, sa gestion et ses relations avec les villes.

- ▶ La cité de santé et les Urgences de Juvisy (calendrier, mise en perspective du chantier avec celui du T7)
- ▶ Point sur le prolongement du T7 jusqu'à la gare et ses nombreuses questions sans réponse. (cf page 4)
- ▶ Les problématiques de sécurité dans le

secteur de la sortie Seine de la gare.

- ▶ Le garage clandestin de la rue du Docteur Vinot qui nuit au quartier et à ses habitants.

Au cours de ce rendez-vous qui s'est conclu par une visite guidée de Juvisy, les élus représentants de l'Etat ont assuré les élus juvisiens de leur soutien.





Stationner devant un bateau, c'est interdit !

Au même titre que le stationnement alterné, le stationnement devant un bateau est encadré par le code de la route puisqu'il est strictement interdit.

Il n'est pas rare que la police municipale soit contactée par des Juvisiens qui n'ont pas la possibilité de sortir leur véhicule de leur garage ou de leur allée, car un véhicule est partiellement ou entièrement garé devant leur bateau...

Pour rappel, il est interdit de stationner devant un bateau, **y compris le sien !** En effet, cet espace appartient au domaine public. En ce sens, il ne peut être privatisé en stationnant sa voiture dessus. Par ailleurs, ces espaces sont également

indispensables pour la circulation puisqu'ils permettent d'assurer un dégagement suffisant lorsque deux véhicules se croisent sur une voie étroite, et de fluidifier ainsi la circulation.

Stationnement alterné : attention aux horaires et jours de changement !

Sujet régulièrement abordé par les habitants lors des comités de quartier et des rencontres de rue, le stationnement alterné répond à des règles strictes énoncées dans le code de la route. Pour éviter des désagréments tous les quinze jours, la Ville n'hésite pas à faire des « piqûres de rappel » concernant cette réglementation...

Pour une grande partie des axes de Juvisy, les règles du stationnement unilatéral à alternance semi-mensuel sont appliquées, notamment dans le quartier du Plateau.

Afin de permettre la fluidité du trafic et d'assurer le passage de certains véhicules essentiels aux missions de service public, tels que les véhicules de secours, les bus ou les camions de collecte des déchets, il

convient de respecter les horaires et jours de changement prévus par le code de la route.

Ainsi, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs du 1^{er} au 15 de chaque mois et du côté des numéros pairs du 16 au dernier jour du mois. **le changement de côté doit être effectué les soirs du 15 et du dernier jour du mois.**



JUVISY PROXIM'

Vous souhaitez signaler un problème de propreté sur la voie publique ?

Contactez Juvisy Proxim' en écrivant un mail à :

proximjuvisy@mairie-juvisy.fr

Rencontre avec Christophe Dubois, chef du centre de secours de Juvisy

Chacun sait que l'histoire de Juvisy est étroitement liée à celle de ses sapeurs-pompiers. Bien plus qu'une estime réciproque, ces liens étroits se traduisent au quotidien par un véritable partenariat. Nous avons rencontré le Lieutenant Dubois, chef du centre de secours de Juvisy, et lui avons posé trois questions.

Ensemble : Depuis combien de temps avez-vous pris votre poste à Juvisy ?

Lieutenant Dubois : Je suis arrivé en avril 2021. J'ai commencé comme simple sapeur dans l'Essonne et j'ai été formé à Juvisy, cela faisait sens de prendre ici ce premier poste de chef de centre, après 7 ans passés en tant qu'officier.

Ensemble : Comment s'est passée votre intégration dans la ville ?

Lieutenant Dubois : Parfaitement bien ! C'est aussi grâce à tout le travail qui a été fait par mes prédécesseurs, particulièrement celui de mon vieux complice, le Lieutenant Floquet. J'ai également la chance de pouvoir compter sur mon adjoint, le Lieutenant Gougeon, et sur une fantastique équipe de « gars ». Quant aux liens qui nous unissent à la municipalité,

ils sont multiples. Celle-ci est aujourd'hui un véritable partenaire des Sapeurs-Pompiers. Il y a déjà le soutien indéfectible de la Ville pour l'organisation de nos grands événements festifs, comme le bal du 14 juillet ou la Sainte-Barbe. Mais le plus important, c'est le travail quotidien dans la gestion de nos missions et dans l'échange d'informations.

Ensemble : De quelle nature sont ces échanges ?

Lieutenant Dubois : Il y a déjà les cellules de veille mensuelles, présidées par Madame le Maire, qui nous permettent de travailler en transversalité avec tous les acteurs de la sécurité et de la prévention, comme les polices nationale et municipale, la SNCF, la RATP, mais aussi les bailleurs. C'est très précieux. Au-delà de ces instances, il

y a également les échanges directs avec Madame le Maire, son cabinet, le service Communication, la Police municipale, mais aussi les services sociaux pour aider au mieux les personnes nécessiteuses. Bien que cela fasse partie des missions d'un chef de centre de créer des liens avec les communes, je tiens à dire que ce n'est pas toujours aussi facile et agréable qu'à Juvisy, loin de là...

JUVISY AFFICHE SON SOUTIEN AUX POMPIERS !

Ce n'est pas une nouveauté, Juvisy soutient les pompiers dès qu'elle en a l'occasion. Comme chaque année, la Ville réserve ainsi un encart dans le magazine Canal Union, la revue officielle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne, pour rendre hommage au dévouement dont les sapeurs-pompiers font preuve au quotidien et participe à leurs œuvres sociales !





Modifications de la carte scolaire pour la rentrée 2023

Votée lors du Conseil municipal du 15 décembre 2022, la modification de la carte scolaire prend notamment en compte le nouveau groupe scolaire qui accueillera ses premiers élèves en septembre 2023...

Pour rappel, la carte scolaire permet de définir une sectorisation en fonction du lieu de résidence d'une famille. Ainsi, le territoire d'une commune est découpé en différents secteurs, chacun étant ainsi rattaché à une école maternelle et élémentaire. Chaque année, la carte scolaire est réétudiée précisément par les services de la Ville et l'Éducation Nationale afin de répondre au mieux aux besoins des familles juvisiennes.

En 2023, du fait de l'ouverture du nouveau groupe scolaire dès la rentrée prochaine, les modifications de la carte ont été

d'autant plus importantes pour répartir les enfants juvisiens. En outre, la municipalité a eu deux exigences principales en élaborant cette nouvelle sectorisation.

« En priorité, nous avons d'abord travaillé pour maintenir une mixité sociale au sein des écoles. Il s'agit d'un impératif pour la majorité municipale, pour donner les mêmes chances à tous les enfants dès l'école maternelle, puis à l'école élémentaire. En parallèle, nous avons pour objectif d'abaisser les effectifs d'élèves dans les écoles et de tendre vers des classes de grandes sections à 24 élèves.



Amandine Costa

Adjointe chargée de la Famille, de la petite enfance, de l'enfance et des aînés.

Nous avons donc tout fait pour répondre à cette demande de l'Éducation Nationale », explique Amandine Costa.

Avec la construction du nouveau groupe scolaire, la Ville de Juvisy remplit ses obligations en termes d'accueil d'enfants scolarisés, mais a aussi à cœur de s'emparer du levier de l'éducation pour favoriser la mixité sociale.

**Service Education - Petite-Enfance
Espace Marianne, 25 Grande rue
01 69 12 50 00**

Les inscriptions aux séjours du printemps sont ouvertes !

Elaborés par le service Education - Petite Enfance, les séjours proposés par la Ville permettent aux enfants et adolescents de 6 à 14 ans de partir en vacances ! Du 22 au 29 avril, direction Retournac, au cœur de la Haute-Loire, pour une semaine d'activités en montagne ! Escalade, tir à l'arc, jeux de piste, quad... de nombreuses activités de plein-air seront proposées aux enfants et adolescents !

Les tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial.

Inscriptions du 18 janvier au 17 février.
Retrouvez le dossier à l'espace Marianne ou sur juvisy.fr, ce dernier est à retourner à l'espace Marianne.

Service Education - Petite-Enfance
+ d'infos : 01 69 12 50 00

SÉJOURS AVRIL
VACANCES 2023

POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS
»» DE 6 À 14 ANS ««

RETROUVEZ LE PROGRAMME
À L'ESPACE MARIANNE OU SUR JUVISY.FR
INSCRIPTION JUSQU'AU 17 FÉVRIER

Juvisy
GRAND PARIS

RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 00 // SERVICE EDUCATION – PETITE ENFANCE

PETITE ENFANCE

Réajustement du système à points pour les demandes de places en crèche

Afin d'offrir plus de transparence, la mise en place du scoring d'attribution des places en crèche a été votée au Conseil municipal du 16 décembre 2021. Après une année d'application, le service Education - Petite-Enfance a procédé à un réajustement des critères afin de mieux prendre en compte les situations des familles qui demandent une place en crèche. Ainsi, ce sont les critères liés à la monoparentalité, aux grossesses multiples, aux jeunes parents et à la présence d'un enfant porteur de handicap au sein du foyer qui ont été renforcés pour une meilleure prise en compte dans l'attribution de places.

Dossiers de demande à télécharger sur juvisy.fr ou à récupérer à l'Espace Marianne

Service Education - Petite-Enfance
Espace Marianne, 25 Grande rue
+ d'infos : 01 69 12 50 00

STAGE BAFA

La Ville aide les jeunes à passer le BAFA !

La Ville et l'IFAC organisent une nouvelle session de formation générale du stage BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) la semaine du 18 au 25 février, pour les jeunes de 16 à 25 ans, ainsi qu'une session d'approfondissement du 27 février au 4 mars.

Dossier à télécharger sur juvisy.fr
+ d'infos : 01 69 12 50 08







DOSSIER

Services publics : qui fait quoi ?

Qui est en charge de la collecte des déchets ? Qui s'occupe de rénover ma rue ? Qui gère la piscine ? Autant de questions que vous êtes nombreux à vous poser et à nous poser. Généralement, le premier interlocuteur vers qui vous vous tournez, c'est la mairie ! Pour autant, de nombreuses compétences n'appartiennent pas à la Ville, et il peut être compliqué de s'y retrouver... Cela tient essentiellement à l'organisation administrative française qui est complexe, bien souvent qualifiée de « mille-feuille » administratif, et pour cause... Nous avons donc souhaité élaborer une infographie vous permettant de mieux comprendre la répartition des compétences entre chaque échelon territorial.

Services publics : qui fait quoi ?

Le découpage administratif du territoire s'organise de la manière suivante : chaque commune appartient à un département et à une région, chaque échelon ayant des compétences obligatoires et facultatives.

Le regroupement des communes en agglomérations ou communautés de communes a été généralisé, afin notamment de mutualiser les moyens dans le but de réaliser des économies d'échelle. Ainsi, depuis 2016, la Ville de Juvisy fait partie de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT), au même titre que 23 autres communes du Val-de-Marne et de l'Essonne. L'EPT fait partie des territoires qui constituent la Métropole du Grand-Paris. Il faut cependant rappeler que les EPT, contrairement aux autres EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) n'ont pas de fiscalité propre et dépendent des dotations des communes. La Ville reste l'échelon de proximité par excellence puisqu'elle est directement en lien avec les habitants.

Lamia Bensarisa Reda
Maire de Juvisy



Ville de Juvisy

- ▶ Etat-Civil (naissances, décès, mariages)
- ▶ Petite-enfance (entretien et animation des crèches)
- ▶ Entretien des écoles
- ▶ Organisation des centres de loisirs
- ▶ Production des repas pour la cantine scolaire
- ▶ Recrutement du personnel des écoles et des crèches, hors enseignants
- ▶ Animation jeunesse (permis de conduire, BAFA...)
- ▶ Aînés (animations et suivi social)
- ▶ Centre Communal d'Action Sociale (aides financières, accompagnement social...)
- ▶ Urbanisme (délivrance des permis de construire...)
- ▶ Sécurité (Police Municipale)
- ▶ Animation de la Ville (marché de Noël...)
- ▶ Dépôts et suivi des demandes de logements
- ▶ Subventions aux associations

Bertrand Gaume
Préfet de l'Essonne,
représentant l'État



État

- ▶ Education Nationale (programmes scolaires et recrutement des enseignants)
- ▶ Police Nationale
- ▶ Gendarmerie
- ▶ Hôpital public
- ▶ Contrôle financier et de légalité des collectivités
- ▶ Impôts
- ▶ Justice
- ▶ Défense
- ▶ Attribution des logements avec les bailleurs sociaux
- ▶ Subventions aux associations

Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

- ▶ Eau et assainissement
- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Voirie : travaux, entretien,
- ▶ Éclairage public
- ▶ CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)
- ▶ Centre de Supervision Urbain (caméras de vidéo-protection)
- ▶ Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs : piscine, espace Jean Lurçat, médiathèque, cinéma Varda...
- ▶ Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- ▶ Développement économique
- ▶ Amélioration de l'habitat et résorption de l'habitat insalubre
- ▶ Subventions aux associations

Métropole du Grand-Paris

- ▶ Développement économique (dispositif "centres-villes vivants")
- ▶ Protection et mise en valeur de l'environnement (qualité de l'air, lutte contre les nuisances sonores, prévention environnementale)
- ▶ Accompagnements et subventions de projets d'aménagements (rénovation de la rue de Draveil)
- ▶ Subventions aux associations

Patrick Ollier
Président de la Métropole



Valérie

Péresse

Présidente du Conseil régional d'Île-de-France



Région Île-de-France

- ▶ Entretien des lycées (Monnet pour Juvisy)
- ▶ Organisation, amélioration et développement des transports publics (prolongement du tramway T7 jusqu'à la gare de Juvisy)
- ▶ Déploiement numérique
- ▶ Entretien et valorisation du Patrimoine et des monuments historiques
- ▶ Financement de projets et d'équipements culturels (cinéma, théâtre...)
- ▶ Subventions aux associations

François Durovray

Président du Conseil départemental de l'Essonne



Michel Lephèvre

Président de l'EPT



Département de l'Essonne

- ▶ Entretien des collèges (Buisson)
- ▶ Entretien des voiries des routes départementales (Nationale 7, rue Monttessuy).
- ▶ Accompagnement social des familles : RSA, Maison des Solidarités, handicap...
- ▶ Sapeurs pompiers (recrutement et entretien des casernes de pompiers)
- ▶ Contrat pour le financement des grands projets (nouveau groupe scolaire)
- ▶ Préservation des zones naturelles
- ▶ Protection infantile
- ▶ Entretien et valorisation du Patrimoine et des monuments historiques
- ▶ Subventions aux associations

L'EPT c'est :

24

munes du Val de Marne et de l'Essonne

700 000

habitants

L'actu des Bords de Scènes

Tous en Scène

Dim. 12 fév. – mer. 1^{er} mars

Spectacles, sélection de films à découvrir en famille, Ateliers (atelier cinéma ; marionnettes ; light painting ; bruitage).

En février aux BDS

Juvisy-sur-Orge Espace Jean Lurçat

→ Sam. 18 fév. 16h

Festival Tous en Scène

Goupil et Kosmao

Monstre(s) / Étienne Saglio

Magie | En famille | Dès 5 ans | De 7€ à 5€

Côté cinéma

Juvisy-sur-Orge Salle Agnès Varda

→ Mer. 15 fév. 20h

EM Fest 2023 - Essonne Mali Festival du ven. 27 jan. au dim. 5 fév.

Ciné-musique en partenariat avec

le Département de l'Essonne et la Médiathèque Raymond Queneau

Africa mia

De Richard Minier, Edouard Salier | France | 2020 1h18 | Documentaire | Tarif unique 4€

Juvisy-sur-Orge Salle Agnès Varda

→ Sam. 4 fév. 16h

Ciné-conférence en partenariat avec la médiathèque Raymond Queneau et en présence de Ghislaine Lassiaz

On the line, les expulsés de l'Amérique

De Léo Mattei, Alex Gohari | France | 2022 | 1h08 | Documentaire | Tarif unique 4€

Juvisy-sur-Orge Salle Agnès Varda

→ Mar. 7 fév. 20h

Ciné-débat en partenariat avec ATTAC Val d'Orge - **Reprise en main**

De Gilles Perret | France | 2022 | 1h47 | Comédie dramatique | Tarif unique 4€

Festival Il paraît qu'eux

Sam. 14 jan. – dim. 12 fév.

Retrouvez toute la programmation du festival sur ilparaitqueux.fr

Juvisy-sur-Orge Salle Agnès Varda

→ Jeu 2 fév. 20h30

R.M.N.

De Cristian Mungiu | Roumanie, France | 2022 | 2h05 | Drame | Tarif unique 4€

Juvisy-sur-Orge Salle Agnès Varda

→ Ven. 10 fév. 20h30

Placés

De Nessim Chikhaoui | France | 2023 | 1h51 | Comédie dramatique | Tarif unique 4€

Juvisy-sur-Orge Salle Agnès Varda

→ Dim. 12 fév. 14h30

Compétition de courts métrages

Remise de prix et rencontre avec les équipes des films - Tarif libre

L'actu de l'espace d'art Camille Lambert

AUDREY PERZO, LE CRÉPUSCULE DES FORMES

Exposition du 11 février au 22 avril 2023

Audrey Perzo se définit comme sculptrice et s'intéresse principalement au verre pour sa transparence et sa fragilité. Elle aborde les lieux d'expositions dans leur globalité et intervient en cherchant à créer de nouveaux équilibres. Ses pièces opèrent telles des trouées dans l'espace et viennent créer des perspectives et

des bouleversements en jouant avec les éléments architecturaux.

→ **VERNISSAGE : samedi 11 février à partir de 17h**

→ **TAXI-TRAM : samedi 11 février**, parcours reliant le CAC Brétigny, l'Espace d'art contemporain Camille Lambert et les Beaux-Arts de Paris proposé par le réseau Tram - art contemporain en Île-de-France
Sur réservation : <https://tram-idf.fr/> parcours

→ **RENCONTRE AVEC L'ARTISTE : mardi 7 mars à 19h**

Conférence en histoire de l'art « Le bâti peint »

Mardi 31 janvier 2023 à 19h

Au fil de cette projection-conférence, Caroline Kennerson vous propose de découvrir une histoire de la représentation de l'architecture en peinture, des plus réalistes au plus abstraites et colorées.

L'actu du Conservatoire

→ **Samedi 4 février à 16h30**, Médiathèque Simone de Beauvoir, Athis-Mons. **Bulle de musique**, essayez les instruments du département de Musique Ancienne : clavecin, flûte à bec et viole de gambe.

→ **Lundi 6 février à 19h30**, Conservatoire Athis-Mons. **Spectacle "Stand by me"** des CàPA - Classes à Pratiques Artistiques musique et arts de la Scène, du Collège Delalande (6e et 5e) à Athis-Mons

→ **Mercredi 8 février à 19h30**, Conservatoire Athis-Mons. **Audition de la classe de piano jazz et invités**

→ **Lundi 13 février à 18h30**, **Concert des Orchestres à l'école Vents** de l'école Pasteur à Athis-Mons

→ **Mardi 14 février à 19h**, Espace Les Travées, Juvisy. **Soirée des Arts autour des instruments électriques**, avec les élèves de Musique Actuelle Amplifiée.

→ **Mercredi 15 février à 17h**, Médiathèque Raymond Queneau, Juvisy. **Bulle de musique** Flûte Traversière, essayez avec les élèves du conservatoire !

→ **Judi 16 février à 19h**, salle Michelet, Athis-Mons. **Spectacle des CàPA** - Avec les Classes à Pratiques Artistiques Musique et Arts de la Scène, du Collège Delalande à Athis-Mons et les élèves percussionnistes et comédiens du conservatoire.

L'actu de la médiathèque

Mercredi 1er février à 10h30 :

Racontines - Entrée libre

Du 1^{er} au 18 février : Exposition « mon métier, mon choix »

Cette exposition, réalisée avec et pour les collégiens et les équipes éducatives, traduit la volonté à défendre la liberté de choisir une orientation scolaire ou professionnelle selon son aspiration profonde, et non selon son sexe. Entrée libre

Samedi 4 février de 10h à 12h30

Comptoir numérique spécial festival « empreinte numérique »

Présentation du festival et aide personnalisée au numérique. Public ados adultes - Entrée libre

Samedi 4 février de 15h à 17h : Atelier d'écriture – Gastronomie

Libérez votre envie d'écrire tout en vous amusant. A partir de 14 ans, sur inscription

Samedi 4 février à 16h : Conférence « Frontières au cinéma : de l'autre côté, le rêve ? »

Conférence de Ghislaine Lassiaz autour de la question de la frontière au cinéma, et projection du film documentaire "On the line : les expulsés de l'Amérique". Au Cinéma Agnès VARDA (tarif unique de 4 €). A partir de 14 ans, sur inscription

Mercredi 8 février à 16h30 : Atelier créatif autour du cinéma

Réalisation de thaumatropes et de flip-book. Sur inscription, à partir de 6 ans

Judi 9 février de 10h à 12h et de 14h à 16h

Ateliers 3D par Smarteco

Plusieurs groupes pourront profiter des ateliers d'initiation à la conception en 3D. Des jeunes inscrits à Pôle Emploi le matin, et des personnes inscrites au Réseau Linguistique l'après-midi - Sur inscription

Samedi 11 février à 10h30 : Ciné-kids

Projection de courts métrages pour les enfants à partir de 5 ans. Entrée libre

Samedi 11 février à 16h : Spectacle

Migraaaants par la Compagnie à l'Affût
À travers une forme inédite et immersive la compagnie vous propose de vous mettre dans la peau d'un de ses migrants, de suivre et d'entendre le discours de ceux qui représentent souvent pour eux une source d'"espoir". A partir de 14 ans, sur inscription

Mercredi 15 février à 16h30 : Racontines

Entrée libre

Vendredi 17 février de 20h à 23h

Club Geek. Dans le cadre du festival « empreintes numériques ». Venez écouter les coups de cœur et usages numériques des bibliothécaires, et partager les vôtres. Public ados adultes - Entrée libre

Samedi 18 février de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Rencontre avec l'association « Collectik, l'ordinateur solidaire »

L'association Collectik récupère votre matériel informatique puis les reconconditionne et les propose aux personnes dans le besoin. Des bénévoles de l'association seront présents toute la journée pour présenter leurs actions. Public ados adultes - Entrée libre

Mercredi 22 février : atelier créatif surprise

- Enfants, à partir de 5 ans
Sur inscription

Samedi 25 février à 11h : Café-lecture – Rentrée littéraire hiver 2023

Venez partager vos lectures & découvertes de cette rentrée littéraire hivernale. A partir de 14 ans, sur inscription

Exposition Sophie Laroche du 24 février au 11 mars avec vernissage le samedi 25 février à 16h (entrée libre)

Vernissage : samedi 25 février, à partir de 16h

Pour Sophie Laroche, artiste juvisienne, le collage est une activité liée à l'inconscient, à la pulsion, à l'imaginaire. Les images ainsi exposées, parlent d'expériences très personnelles, de la féminité, des peurs, des sensations du corps, de l'image, du désir, du morcellement de l'identité... Public adulte, Entrée libre

INFOS PRATIQUES



Ecole et Espace d'art contemporain Camille Lambert

35 avenue de la Terrasse - Juvisy

Tél : 01 69 57 82 50

Les inscriptions se font par mail :
eart.lambert@grandorlyseinebievre.fr
sortir.grandorlyseinebievre.fr



Les Bords de Scènes

Retrouvez toute la programmation sur lesbordsdescenes.fr
Vous pouvez désormais acheter vos places de cinéma en ligne
Billetterie et abonnements à l'Espace Jean Lurçat, Place du Maréchal Leclerc.
Par téléphone au : 01 69 57 81 10
Sur le site : lesbordsdescenes.fr



Conservatoire

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal des Portes de l'Essonne.
Place Jean Durix - Juvisy
Tél : 01 69 57 82 10
www.conservatoire.athis.juvisy
[@grandorlyseinebievre.fr](https://www.facebook.com/grandorlyseinebievre.fr)
Facebook :
[@conservatoiresportesessonne](https://www.youtube.com/channel/UC...)
YouTube Conservatoire des Portes de l'Essonne
sortir.grandorlyseinebievre.fr
(Culture – Conservatoires)



Médiathèque

Médiathèque Raymond Queneau
Place Jean Durix - Juvisy
Les inscriptions se font par téléphone au : 01 69 57 82 00
mediatheque.juvisy@grandorlyseinebievre.fr



Une soirée avec Patrice Leconte !

Après Agnès Varda et Jean-Jacques Annaud, c'est Patrice Leconte qui parrainait la dernière édition du Lab'Ciné - Métiers du cinéma & de l'audiovisuel des Bords de Scènes du 19 au 21 janvier dernier. Rencontre avec un artiste aussi multiple qu'inclassable.

Réalisateur, metteur en scène, scénariste, écrivain et, on le sait moins, dessinateur, Patrice Leconte est d'abord un homme libre ! C'est au nom de cette liberté qu'il s'est permis de naviguer durant toute sa carrière entre comédies populaires et cinéma d'auteur. De Jean-Claude Dusse à Monsieur Hire, Leconte brise les codes et ça paye ! En 1996, c'est la consécration avec *Ridicule*, le film aux quatre Césars, dont celui du Meilleur film et du Meilleur réalisateur, rien que ça.

Et pourtant, l'homme n'est pas du genre à se reposer sur ses quatre piliers en bronze. Au contraire, il repart sans cesse sur les chemins de la création accompagné des plus grands comédiens.

Samedi 21 janvier, son chemin passait par Juvisy, car il avait rendez-vous à l'espace Jean Lurçat avec un public fidèle. *« Beaucoup de passionnés étaient présents lors de cette soirée hommage à ce grand monsieur du cinéma français ! déclare Lamia Bensarsa Reda. C'est un véritable plaisir de rencontrer Patrice Leconte et d'échanger avec un artiste aussi prolifique. Je tiens à remercier l'équipe des Bords de Scènes pour avoir concocté ce nouveau Lab'Ciné. À Juvisy, nous aimons tous les arts, le spectacle vivant, le cinéma dont nous avons tant besoin et qui a tant besoin de nous. Au cinéma Varda ou ailleurs, pour voir des films de Patrice Leconte et bien d'autres, il faut pousser les portes des salles obscures ! »*

FOCUS LAB'CINÉ - MÉTIERS DU CINÉMA & DE L'AUDIOVISUEL

Organisés avec de nombreux partenaires, dont les plus prestigieuses écoles audiovisuelles françaises (La FÉMIS, ENS Louis Lumière, école Georges Méliès...), les Lab'Ciné - Métiers du cinéma & de l'audiovisuel des Bords de Scènes permettent chaque année à de nombreux jeunes d'échanger autour de grandes thématiques du 7^{ème} art au cours de tables rondes et de conférences. Des Master Class sont aussi programmées afin d'aborder concrètement les spécificités des métiers de l'audiovisuel. Ce forum est parrainé tous les ans par un grand nom du cinéma.

www.lesbordsdescenes.fr

La culture mise à l'honneur !

Lors de la cérémonie des vœux à la population le mardi 3 janvier, Madame le Maire a remis la médaille de la Ville à deux figures juvisiennes de la culture : Jean Gaillard et Laurent Bris.

Jean Gaillard est le Directeur de notre Conservatoire depuis 20 ans. Laurent Bris est quant à lui Directeur technique des théâtres des Bords de Scènes.

« En ce début d'année, j'ai souhaité rendre hommage à deux hommes, deux acteurs engagés de la culture qui est une des priorités de la municipalité, déclare Lamia Bensarsa Reda. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire des structures

culturelles et des acteurs dévoués, il me paraissait donc important de profiter de la cérémonie des vœux pour les remercier pour leur engagement au quotidien. Dès que vous en avez la possibilité, je vous encourage à fréquenter nos équipements culturels de proximité. Leurs équipes mettent tout en œuvre pour vous proposer des programmations de qualité tout au long de l'année ».



Quoi de neuf à la médiathèque Raymond Queneau ?

En plus d'avoir étendu ses horaires d'ouverture en ce début d'année, la médiathèque étoffe son programme en proposant de nouvelles activités et de nouveaux services !

► **Comptoir numérique** : pour tous vos besoins d'accompagnement au numérique, une aide personnalisée vous est proposée. Une fois par mois, entrée libre.

► **Service de portage à domicile** : pour les personnes empêchées qui souhaiteraient pouvoir emprunter des documents proposés par la médiathèque. Gratuit, sur appel.

► **Ateliers d'écriture** : libérez votre envie d'écrire tout en vous amusant... Une fois

par mois, les samedis après-midi, sur inscription.

► **Accès au pôle jeux-vidéos** : 15h-18h, ouverture tous les jours sur inscriptions, du mardi au samedi.

Retrouvez la programmation mensuelle de la médiathèque dans votre magazine Ensemble, pages « Les espaces culturels », ou bien en vous rendant sur leur page Facebook « Médiathèque Juvisy sur Orge ».

+ d'infos : 01 69 57 82 00
Médiathèque Raymond Queneau
 Place Jean Durix
mediatheque.juvisy@grandorlyseine-bievre.fr

STAGE MULTISPORTS

Du 20 au 24 février, une nouvelle édition du stage multisports sera proposée ! Gratuit, celui-ci s'adresse à tous les enfants juvisiens âgés de 6 à 12 ans.

Dossier d'inscription disponible sur juvisy.fr

+ d'infos : **Service Vie Locale et Jeunesse - 01 69 12 50 43**

CONCERT

L'ensemble choral des Portes de l'Essonne reprend Haydn

Le dimanche 5 février, l'Ensemble choral des Portes de l'Essonne propose un concert à l'église Notre Dame de la Voie à Athis-Mons, en reprenant « Les Saisons » de Joseph Haydn.

Dimanche 5 février, à 17h.
Eglise Notre-Dame de la Voie
 102 avenue Jean Jaurès, Athis-Mons

EXPOSITION PHOTOS IMATHIS

L'animal dans la Ville

Du 3 au 28 février, l'association de photographes Imathis exposera à l'espace Marianne. Pour l'occasion, 15 photographes juvisiens et athégiens se sont intéressés à la place des animaux dans la ville.

Aux horaires d'ouverture de l'espace Marianne, 25 Grande Rue

Tél : 01 69 12 50 56

UNE JONQUILLE POUR CURIE

Dimanche 12 mars, comme chaque année, la Ville de Juvisy s'associe à l'Institut Curie pour une course solidaire contre le cancer. 5 kilomètres de parcours au cœur du quartier des 7 tournants !

Accueil des participants dès 8h30 au Parc des Grottes, départ à 10h.

5 € le dossard (fonds entièrement reversés à l'Institut Curie)

+ d'infos : 01 69 12 50 65



LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

G. POLY

JUVISY



PORTRAIT

Geoffrey Poly

Porte-drapeau de Juvisy

« Faire vivre les traditions ! »

Depuis le 8 mai 2021, Juvisy a la chance, mais aussi l'honneur, de pouvoir compter sur l'engagement d'un nouveau porte-drapeau. Nous avons rencontré Geoffrey Poly, Sapeur-Pompier de Paris et bientôt Vice-Président de la section locale de l'Union Nationale des Combattants.

Tenue impeccable, képi vissé sur le crâne et gants blancs, le moins que l'on puisse dire, c'est que le porte-drapeau de la Ville ne passe pas inaperçu lors des cérémonies officielles. Geoffrey Poly a de l'allure dans son uniforme des Pompiers de Paris ! Comme son père et son grand-père avant lui, il sert à la « Brigade », par passion du métier et par envie de s'engager pour les autres et son pays. « Servir, c'est dans l'ADN de la famille ! Gamin, mon grand-père me parlait beaucoup de l'Histoire de France, des deux guerres mondiales... J'étais fasciné par sa Médaille Militaire. C'est un peu grâce à lui que j'ai décidé de rejoindre la section locale de l'UNC. Même si je ne suis pas ancien combattant, j'admire le travail qui est fait par les bénévoles et je sais qu'ils ont besoin de renfort, car ils souffrent d'un manque de renouvellement. Quand Lamia Bensarsa Reda et Raymond Soligo m'ont fait l'honneur de me demander de porter le drapeau de Juvisy, je n'ai pas hésité, car j'admire le travail de transmission de mémoire qui est fait ici, notamment avec les enfants du CME. Je suis fier de faire partie des cérémonies, car cela fait sens avec mon histoire et mes convictions. Il faut faire vivre les traditions ! »

Il arrive parfois que l'on aperçoive très furtivement Geoffrey Poly en tenue de sport dans les rues de Juvisy. Et pour cause, comme tout bon pompier de Paris (et d'ailleurs) qui se respecte, Geoffrey est un sportif accompli. Son domaine de prédilection : le marathon ! « Les dénivelés de Juvisy, notamment sur le coteau sont vraiment très bien pour s'entraîner. La ville fait souvent partie de mes parcours d'entraînement et ça me porte bonheur. » explique-t-il, amusé. Et pour cause, le 9 octobre dernier, il a parcouru le marathon de Chicago en... (roulement de tambour)... 2 heures 25 minutes et 52 secondes ! « J'ai battu mon propre record ! » Malgré l'hiver, Geoffrey prépare le marathon de Genève pour lequel il devrait courir sous le maillot des pompiers de la ville suisse qui ne s'y sont pas trompés.

Dans quelques semaines, Geoffrey Poly prendra ses nouvelles fonctions à l'UNC Juvisy. Gardons bon espoir que Monsieur le Vice-Président continuera à porter haut notre cher vieux drapeau.



Des navettes 100% électriques sur la Seine en 2024 !

Se rendre de Soisy-sur-Seine à Juvisy via Ris-Orangis en 20 minutes maximum, sans embouteillages et sans aucune émission de carbone, ce sera possible à l'été 2024 grâce aux navettes 100% électriques RiverCat & Hyke ! Porté par deux jeunes capitaines de la marine marchande, ce projet présenté par VNF (Voies Navigables de France) a été retenu par le comité des mobilités « Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ». Un formidable coup de pouce pour une entreprise qui souhaite à terme faire du fleuve une voie de transport public à part entière. Nous nous sommes entretenus avec Lamia Bensarsa Reda et Virginie Falguières qui soutiennent le projet depuis le début afin qu'elles nous en disent un peu plus...



Virginie Falguières

Adjointe au Maire chargée du Cadre de vie, de l'environnement et des travaux

La Presse s'est récemment fait l'écho de la bonne nouvelle... Des navettes fluviales 100% électriques circuleront entre Juvisy et Soisy-sur-Seine en 2024 ! Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Lamia Bensarsa Reda : C'est une excellente nouvelle ! C'est très simple, en 2024, durant la période des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP), il sera possible de traverser la Seine de Soisy-sur-Seine jusqu'à Juvisy, via

Ris-Orangis sans émettre de CO2 et surtout sans avoir à supporter des contraintes d'embouteillages. Ces petits bateaux accessibles aux PMR* et aux cyclistes sont aussi des bijoux de technologie qui permettent aux voyageurs de rester connectés. Ce projet est également la preuve qu'en termes de transports publics, les villes peuvent elles aussi, à leur niveau, trouver des solutions intelligentes, pragmatiques et respectueuses de l'identité des communes. À ce titre, je tiens à remercier les maires de Ris-Orangis et de Soisy-sur-Seine pour leur engagement dans ce projet.

Le fleuve a-t-il un avenir comme voie de transport public de passagers ?

Virginie Falguières : À Juvisy, nous y croyons fermement ! Dans l'histoire de l'humanité, le développement des grandes villes, mais aussi celui des civilisations se sont faits autour des fleuves. C'est au

20^{ème} siècle que nous leur avons tourné le dos. Aujourd'hui, qui plus est quand on mesure les difficultés des transports terrestres et la pollution qu'ils génèrent, il est temps de donner une place au fleuve dans notre offre de transports publics. Les maires de Ris-Orangis, de Soisy-sur-Seine et les élus de Juvisy en sont convaincus : le transport fluvial de passagers est voué à un grand avenir pour peu que les acteurs du transport public lui donnent sa chance. Il suffit de nous ouvrir un peu au monde et de regarder ce qui se fait aujourd'hui en Angleterre, en Scandinavie ou aux Pays-Bas. Là-bas, le transport fluvial n'est même plus un sujet, c'est un réflexe !

Il y a déjà des projets comme le Batobus. Quelle est l'originalité de RiverCat ?

Lamia Bensarsa Reda : Le Batobus est un transport exclusivement parisien, alors que nous parlons de dessertes en banlieue, ça



fait déjà une grande différence. Début 2021, j'ai rencontré Dany Carvalho et Matthieu Bonin, les deux jeunes capitaines de marine marchande à l'origine de ce projet. À l'époque, il ne s'agissait pas spécifiquement de cette nouvelle ligne qui reliera nos trois villes à l'été 2024, mais d'un projet cohérent de lignes reliant nos territoires à Paris.

Vous semblez dire que ces deux jeunes entrepreneurs travaillent sur d'autres projets. S'agit-il de lignes pérennes entre nos villes et Paris ?

Virginie Falguières : Quand nous les avons rencontrés, ils nous ont en effet présenté Mon Beau Bateau, un projet de navettes fluviales sur la Seine, éco-responsables et proches des Franciliens dans leurs déplacements quotidiens. Encore une fois, l'été 2024 sera une phase de test grandeur nature. Nous verrons ainsi, ce dont je ne doute pas, si le transport fluvial trouve son public, mais nous pourrions aussi aller à Paris chaque week-end avec un bateau lui aussi « 0 carbone » qui pourra accueillir 100 passagers. Quant à la durée du trajet, certes, il faudra compter un peu plus d'une heure, mais encore une fois, contrairement à nos trains de banlieue ou nos tramways bondés, le temps de voyage pourra être consacré au travail pour ceux qui le veulent. Je pense aussi, si j'en juge par l'engouement suscité par les croisières de plaisanciers qui voyagent avec Alternat** chaque

été, que ces navettes seront également un atout majeur en termes touristiques.

Combien coûtera une traversée ? Est-ce que l'on pourra voyager avec son Pass Navigo ?

Virginie Falguières : Pour l'instant non, car c'est une démarche privée qui ne relève pas d'Île-de-France Mobilité, mais sait-on jamais, un jour... En effet, les porteurs du projet, mais aussi nous autres élus, voulons défendre les navettes auprès de la Région. Pour la tarification, il est encore trop tôt pour vous répondre, car des discussions sont en cours, mais je peux vous dire que Messieurs Carvalho et Bonin aimeraient lever suffisamment de fonds pour que les trajets soient gratuits tout l'été 2024.

Pour finir, où sera situé le ponton de Juvisy ?

Lamia Bensarsa Reda : Le ponton sera installé tout au bout de la rue de Draveil, à l'emplacement du petit escalier qui descend au niveau de la Seine comme nous l'avons mentionné au SCoT*** de la Métropole du Grand Paris, en janvier 2022.



De gauche à droite, Dany Carvalho, co-fondateur de RiverCat, Lamia Bensarsa Reda, Stéphane Raffalli, Maire de Ris-Orangis et Jean-Baptiste Rousseau, Maire de Soisy-sur-Seine.

Focus

- ▶ Les navettes qui traverseront la Seine en 2024 sont conçues et fabriquées par la société norvégienne Hyke. Entièrement électriques, elles se rechargent sur les pontons qui permettent un embarquement de face, entièrement sécurisé. Conçues pour être complètement autonomes, elles présenteront cependant un équipage comme le prévoit la législation.
- ▶ Des trajets de 20 minutes, de 6h30 à 20h30, entre Juvisy-sur-Orge - Ris-Orangis - Soisy-sur-Seine.
- ▶ Une fréquence de voyages toutes les 15 minutes en heure de pointe.
- ▶ Accès PMR.
- ▶ Accès vélo pour des trajets domicile-travail.
- ▶ Un moyen de transport original, durable, propre, connecté et confortable.
- ▶ La découverte de nos villes depuis le fleuve...
- ▶ Tous les week-ends durant les JOP, un bateau avec un capteur de CO2 pourra accueillir 100 passagers afin de relier Soisy-sur-Seine, Ris-Orangis et Juvisy-sur-Orge à Paris via le Val-de-Marne !

***Personnes à Mobilité Réduite**

**** Alternat est une association citoyenne qui accueille le public sur 2 péniches amarrées quai Jean-Pierre Timbaud, l'Alternat et le Bali.**

***** Le Schéma Métropolitain de Cohérence Territoriale est un document qui organise le développement du territoire de la Métropole pour les 15-20 ans à venir.**

RETROUVEZ LE DICRIM DANS CE MAGAZINE

C'est une obligation légale, les communes doivent tenir à la disposition de leurs administrés le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs. En plus du document complet qui est consultable en mairie, depuis 2016, la municipalité publie tous les deux ans dans le magazine une version simplifiée reprenant les informations principales à retenir. Qu'il s'agisse de dangers naturels (crues, tempêtes, glissements de terrain...) ou accidentels relevant d'une activité humaine (accidents, transports de produits dangereux, pollutions), les habitants doivent être informés par les pouvoirs publics de la présence de risques majeurs dans leur commune. Établi sur la base d'un Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est ainsi à la disposition de tous.

Retrouvez en supplément de ce magazine la version simplifiée du DICRIM, qui reprend les différents risques, les conduites à tenir et les coordonnées des services de secours. Le document complet est bien évidemment consultable dans les structures municipales et sur juvisy.fr, en rubrique « Prévention des risques ». Nous vous invitons à conserver le DICRIM.



Espaces verts et fleurissement : les plantations printanières déjà en préparation !

Les agents du service des espaces verts réalisent le fleurissement annuel de plus de 3000 m² sur l'ensemble de la commune : du choix des espèces et variétés de plantes et de fleurs jusqu'aux plantations de celles-ci. Les variétés sont sélectionnées au terme d'un travail minutieux entre les élus et les jardiniers.

« Un plan de fleurissement se réalise bien en amont de la phase de plantation, car il faut notamment choisir les espèces de plantes et de fleurs qui viendront embellir les rues, recevoir les plantes sélectionnées, puis organiser les périodes de plantation. A titre d'exemple, nous sommes actuellement en train de travailler sur le fleurissement estival de 2023 : celui-ci est en cours de chiffrage, les plantations seront réalisées à partir du mois de mai. », affirme

Jean-Alix Justine, responsable du service Environnement-Espaces verts. Deux périodes de plantation et de fleurissement sont organisées chaque année : une dite estivale, entre mai et juin, et la seconde dite automnale, à la mi-octobre.

L'entretien des parcs, parterres de fleurs, arbustes ou trottoirs est réalisé **sans produits phytosanitaires**, tout comme l'entretien des cimetières dont le

désherbage se fait uniquement à la binette et grâce à la méthode du désherbage thermique.

« Ce sont tous ces efforts réunis, ainsi que les différents projets de décorations réalisées par la régie qui viennent enrichir ce fleurissement qui ont permis à la Ville de Juvisy de garder ses deux fleurs cette année avec le label Villes et Villages Fleuris! », conclut Valérie Roques.



Valérie Roques

Conseillère municipale Déléguée
à la Préservation de la biodiversité
et de l'environnement

18 - 25 ANS

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

INSCRIPTIONS DU 15 FÉVRIER AU 17 MARS



RETROUVEZ LE DOSSIER
DE CANDIDATURE
SUR JUVISY.FR,
À L'ESPACE MARIANNE OU
À L'HÔTEL DE VILLE

Juvisy GRAND
PARIS

RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 08 // RETROUVEZ-NOUS SUR JUVISY.FR





► **CÉRÉMONIE DES VŒUX** Le mardi 3 janvier, Madame le Maire a tenu sa première cérémonie des vœux à la population. En présence de nombreux officiels et de très nombreux Juvisiens, Lamia Bensarsa Reda a rendu hommage à tous ceux qui font vivre Juvisy !



► **SAINT-SYLVESTRE** Madame le Maire est allée à la rencontre de ceux qui nous protègent, pompiers, policiers et soignants, la soirée du 31 décembre.



► **REPAS DES AÎNÉS** Vous avez été près de 300 à participer aux traditionnels repas de l'amitié, les 4 et 5 janvier 2023. Deux journées festives et colorées pendant lesquelles se sont mêlés des moments de partage intense. Nous espérons avoir mis un peu de paillettes dans la vie de nos aînés juvisiens lors de ces deux journées.





► **GRAND THÉ DANSANT** Après deux éditions manquées en 2021 et 2022, le Grand Thé Dansant a fait son retour en fanfare à l'Espace Jean Lurçat le dimanche 8 janvier. Un moment convivial réussi !



► **CME** Bienvenue aux nouveaux élus du Conseil municipal des enfants ! Le 12 janvier, la proclamation des résultats des élections du CME était organisée à l'Espace Jean Lurçat. A cette occasion, les nouveaux élus ont reçu leur écharpe tricolore.



► **ANCIENS COMBATTANTS** En ce début d'année, l'Union Nationale des Combattants et la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) ont tenu leur Assemblée générale. Merci à Michel Cagnin et Thérèse Mongénie pour leur engagement au sein des associations d'anciens combattants.



AGENDA

CONFÉRENCES

DE L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

7 février : « Le jardin terre : enjeux éthiques et esthétiques »

14 février : « Le parcours danubien »

7 mars : « Camille Flammarion, un scientifique atypique »

Toutes les conférences ont lieu de 10h30 à 12h en salle Pidoux de la Maduère, 64 Grande rue.

FESTIVAL IL PARAÎT QU'EUX

Du 14 janvier au 12 février

11^{ème} édition du festival citoyen

Programmation complète sur

ilparaitqueux.fr

THÉ DANSANT

Jeudi 23 février de 14h à 18h

Salle Pidoux de la Maduère

64 Grande rue

Tél : 06 87 30 54 94

COMMÉMORATION

Journée Nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

11 mars à 9h30 au cimetière ancien

Tél : 01 69 12 50 56

UNE JONQUILLE POUR CURIE

Dimanche 12 mars

Accueil des participants dès 8h30 au Parc des Grottes, départ à 10h.

5 € le dossier (voir page 17)

+ d'infos : 01 69 12 50 65

Carnet d'état civil

BIENVENUE À

OUENO Zélikia né le 9 décembre
RABEZANAHARY Raphaël
 né le 20 décembre
ESSAMVOUS MVE Mayédie
 née le 15 décembre
DIAKITE Ada née le 22 décembre
MUNTEANU Nicolas né le 23 décembre
LATH Johanna née le 29 décembre
SCUTARI Stephane né le 28 décembre

MARIAGES

FAYE Benjamin et NDIAYE Sophie
 le 17 décembre
LUBAYALESA LESA Gildas et PINHEIRO
Luisa le 17 décembre

DÉCÈS

BERTIN Veuve ALBERTINI Annick
 le 15 décembre

ARAN Ahmet le 15 décembre
LE DOARE Jean le 18 décembre
DAVIER Veuve TOURNAY Hélène
 le 19 décembre
GONZALÉS Alain le 1^{er} décembre
TÊTU Veuve GENTILLE Annie
 le 13 décembre
VINCHON André le 20 décembre
BLYWEERT Vincent le 25 décembre
DORVILLE Henri le 27 décembre
THOMAS Jean-Luc le 29 décembre

Recensement de la population 2023

Le recensement de la population se poursuit jusqu'au 25 février. Des agents, identifiables par leur carte officielle, procèdent au recensement auprès des adresses tirées au sort par l'INSEE.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au 01 69 12 50 00.

+ d'infos : le-recensement-et-moi.fr

Annie Gentille nous a quittés



Le 13 décembre 2022 survenait la disparition d'Annie Gentille, à l'âge de 81 ans.

Bien connue dans notre commune pour son engagement en faveur des aînés au Club des Quat' saisons, elle fut aussi très engagée au sein de l'association des anciens Sapeurs-Pompiers et celle des Médailleurs jeunesse et sport. En outre, elle fut traductrice en langue des signes pour les personnes sourdes et muettes.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille, ses proches et à tous ceux qui ont apprécié cette adorable personne.

Services municipaux

HÔTEL DE VILLE

6 rue Piver
 Tel : 01 69 12 50 00
 Du lundi au vendredi :
 de 8h30 à 12h30
 et de 13h30 à 17h

POLICE MUNICIPALE

18A rue Jules Ferry
 Tel : 06 17 32 65 45
police-municipale@mairie-juvisy.fr
 Du lundi au samedi

ESPACE MARIANNE

Accueil et démarches administratives
 25 Grande Rue /pl. A.
 France
 Tel : 01 69 12 50 00

Le Maire à votre écoute
LAMIA BENSARSA REDA
 VOUS REÇOIT SANS RDV
 TOUS LES MERCREDIS
 DE 16H À 17H30 À L'HÔTEL DE VILLE
 ET SUR RDV : CABINET DU MAIRE 01 69 12 50 39
lemaire@mairie-juvisy.fr Juvisy GRAND PAYS

ASSEMBLÉE NATIONALE **Robin REDA**
 — votre député —
À votre écoute
 PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS
rdv@robinreda.fr
 01.40.63.68.76

Groupe Juvisy nous unit ! (Majorité municipale)

Juvisy : une ville entendue à tous les étages de décision !

Le 3 janvier dernier, notre maire Lamia Bensarsa Reda présentait ses vœux à la population. Pour votre équipe municipale, c'était l'occasion de vous retrouver enfin en « présentiel » pour ce moment fort destiné à revenir sur les temps forts et à présenter les projets de la commune. La présentation des vœux n'est pas un exercice mondain ni superfétatoire, c'est au contraire une « mise à nu » de l'action municipale. Oser aller rencontrer les habitants, rendre compte de son action, cultiver le sens de la proximité, tout cela fait partie de notre identité depuis le début.

Les vœux permettent aussi de présenter les priorités municipales à nos partenaires institutionnels du quotidien. La présence du Président du département de l'Essonne, François Durovray, du Président de la Métropole du Grand-Paris Patrick Ollier, de notre député et conseiller régional Robin Reda, de sénateurs et de nombreux maires des villes voisines témoignent du rayonnement de Juvisy et de sa réputation. Alors

qu'une ville isolée se prive d'appuis précieux pour faire avancer les projets – et bien souvent des aides financières qui vont avec et diminuent d'autant la facture pour les Juvisiens – nous pouvons dire avec fierté que notre commune existe et se défend !

Car si Juvisy est reconnue, il faut aussi qu'elle soit bien entendue ! Pour cela, nous pouvons compter sur notre Maire qui ne ménage pas son énergie et revendique les intérêts des Juvisiennes et des Juvisiens au quotidien.

Avec la montée en puissance des intercommunalités géantes et la recentralisation administrative de nombreuses compétences, la fonction de maire s'oriente de plus en plus vers la promotion et la protection du territoire. Il faut savoir faire la bonne publicité de sa ville pour la rendre attractive mais aussi savoir s'élever contre les décisions qui nous échappent et peuvent faire souffrir la commune.

C'est le cas par exemple pour le projet de tramway T7 imposé de longue date par l'État, la région, le département et l'intercommunalité. Toutes couleurs politiques confondues, de la gauche à la droite, élus

d'hier et d'aujourd'hui, tout le monde a décidé contre nous du prolongement du tramway et de son tracé. Nous nous mobilisons avec détermination pour protéger les intérêts de Juvisy, notre Observatoire, nos parcs, nos commerces. Mais nous ne pouvons juridiquement pas bloquer un processus validé démocratiquement à tous les échelons supérieurs et déclaré « d'intérêt régional ». Pour autant, il n'a jamais été dans notre politique de pratiquer la chaise vide. Nous avons obtenu la mise en place d'une coordination technique permettant à la ville de Juvisy de piloter l'avancée du projet en lien avec les décideurs. Nous en rendrons compte régulièrement aux habitants.

Nous mettons les enjeux politiques de côté. Notre maire est libre et sans attache partisane, nous sommes une équipe d'abord motivée par la réussite de Juvisy. Avec Lamia Bensarsa Reda, nous aurons toujours le courage de vous dire la vérité et de vous faire entendre sans crainte.

Les élus de la majorité municipale « Juvisy nous unit ! »

Le groupe Juvisy Écologique et Solidaire

Non, le quartier « entre-deux voies » (Pasteur-Hoche) n'est pas « dégoûtant » !

Les habitants du quartier ont dû apprécier ce qualificatif utilisé par Mme la Maire à propos de leur lieu de vie lors de la cérémonie du 3 janvier de présentation des vœux 2023 à la population !

Certes, ce quartier est ultra urbanisé et ne dispose que de très peu d'espaces verts ou même simplement d'arbres. Il concentre une importante proportion de population de personnes ou ménages à revenus modestes, et une population précaire victime de « marchands de sommeil ».

Mais il est très diversifié avec, aussi, des immeubles de qualité et un reste de tissu pavillonnaire. Il est riche d'une vie associative, professionnelle et sociale actives comprenant notamment le centre d'activité Hoche, un pôle de formation, des associations d'action sociale,

des lieux communautaires alternatifs ... et il bénéficie de la grande proximité de notre gare.

Plutôt que de lui jeter l'opprobre, ce quartier mériterait une plus grande attention de la ville, qui, malheureusement, s'illustre par son inaction depuis longtemps. En effet, en 2015, il est décrété « PAPAG », c'est-à-dire « périmètre d'attente de projet d'aménagement global » et la municipalité se donne cinq ans pour proposer un projet de rénovation et d'aménagement.

Aucun projet ne verra le jour en cinq ans, sous les mandats de Robin Reda et de Michel Perrimond. En 2021, la Maire annonce une future modification du PLU, surtout centrée sur ce quartier ! Depuis, plus aucune nouvelle malgré nos demandes réitérées d'information faites en conseil municipal.

Après une telle passivité, il est scandaleux de traiter ce quartier de « dégoûtant » ! Alors c'est le grand flou sur les droits à bâtir dans ce quartier et la propagation de

rumeurs basées sur de nombreuses sollicitations de promoteurs signalées par les riverains.

Nous proposons que la ville s'engage dès maintenant dans l'étude et la réalisation d'un programme concerté ambitieux de rénovation urbaine pour ce quartier, inversant la tendance actuelle à la densification urbaine (plus de tour pharaonique contestable et contestée) et s'attaquant notamment à la persistance de logements insalubres, pour un quartier qui respire mieux. Des espaces verts deviennent indispensables dans ce quartier.

La municipalité doit lancer sans tarder une concertation avec les habitants pour mieux connaître les besoins et les projets des habitants.

Bernadette Avellano, Gabriel Brunier-Coulin, Jean-Michel Costes, Alain Villemeur

Le collectif « Union populaire de Juvisy »

Nous vivons une époque où les paroles et les actes se contredisent.

C'est E. Macron visitant, début janvier, l'hôpital de Corbeil (le Sud Francilien) sans dire un mot sur la suppression des lits et l'hémorragie de soignants, épuisés par l'alourdissement des tâches !

C'est la première ministre, assurant que la réforme des retraites est nécessaire alors que le COR (Conseil d'orientation des retraites) démontre que le système est en équilibre et que les propositions gouvernementales visent, en fait, à diminuer l'ensemble des retraites sous couvert d'y mettre davantage d'égalité.

C'est la région Île de France (présidée par V. Péresse) qui, invoquant la préservation de l'environnement, bascule les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique vers le tertiaire. Autant d'aides qui n'iront plus aux co-propriétés et aux particuliers qui voient leurs factures énergétiques exploser.

C'est la maire de Juvisy qui s'enorgueillit de la « reconstruction de l'hôpital autour d'une cité de santé ambitieuse » là où notre hôpital de proximité a été bradé à Korian, officine privée à but lucratif spécialisée dans la gérontologie.

Nous nous félicitons tous de la perspective d'ouverture d'une nouvelle école à Juvisy qui répondra - en partie - à l'afflux de jeunes couples avec enfants. Mais dans le même temps, la majorité municipale brade un bâtiment à l'école Jean Jaurès qui manque de locaux sans concertation aucune avec l'opposition !

Madame le maire, nous sommes et avons toujours été pour la mise en place de cette relation apaisée et constructive que vous appelez de vos vœux. La contradiction et les contre-propositions sont les signes d'un débat démocratique et favorisent l'avancée des dossiers. Les critiques des positions du Président de la République sur l'hôpital public, de la Première Ministre

sur la réforme des retraites et l'utilisation systématique du 49.3, de la Présidente de la Région sur la politique des transports et sur la rénovation énergétique nous semblent justes dans un état démocratique, tout comme la contestation de la vente de biens municipaux. Nous continuerons à être des forces de proposition ou d'opposition lorsque la situation - et nos convictions - l'exigeront. Cela ne fait pas de nous des ennemis. Les procès verbaux des Conseils municipaux attestent que nous pouvons appuyer de nombreux dossiers même si des questions sont soulevées. Faut-il rappeler que dans une démocratie représentative, c'est le corps des élus dans son ensemble qui exerce la souveraineté ?

Laurence Gauthier et André Plas Union populaire de Juvisy

STAGE MULTISPORTS

DU 20 AU 24

FÉVRIER

DE 9H À 16H30

6-12 ANS

ACTIVITÉS GRATUITES RÉSERVÉES AUX JUVISIENS
AU GYMNASÉ LADOUMÈGUE - 21 RUE JULES FERRY



Juvisy GRAND PARIS

RENSEIGNEMENTS AU 01 69 12 50 43 // RETROUVEZ-NOUS SUR JUVISY.FR

DICRIM

DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES MAJEURS



**INONDATION
LENTE**



**TEMPÊTES
FRÉQUENTES**



**TRANSPORT
DE MATIÈRES
DANGEREUSES**



**MOUVEMENT
DE TERRAIN**

Juvisy GRAND
PARIS

ÉDITION 2023

PRÉVENIR POUR MIEUX RÉAGIR



Les habitants doivent être tenus informés de ce que l'on appelle les risques majeurs identifiés. Les communes ont donc l'obligation de mettre à la disposition de chaque habitant le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Qu'il s'agisse de problématiques liées à des phénomènes naturels, comme les inondations, ou à des accidents d'origine humaine (accidents chimiques, de produits dangereux...), des dernières doivent être identifiées dans ce document.

À Juvisy, nous avons fait le choix de diffuser tous les deux ans en supplément de votre magazine municipal une version simplifiée reprenant les informations principales du DICRIM. Ce document est également disponible en téléchargement sur juvisy.fr, le site Internet de la Ville.

Bien évidemment, la version intégrale du DICRIM est consultable à l'espace Marianne et aux services techniques. Vous pouvez venir y consulter les dossiers d'information et les plans mentionnés dans les pages qui suivent.

Ce travail d'information est à mettre en perspective du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui regroupe l'ensemble des procédures, moyens et actions à mettre en œuvre en cas de survenue d'un risque majeur. Ces documents sont élaborés en lien avec les pompiers et les services de l'État.

Sachant compter sur l'implication et la mobilisation de chacun, nous vous recommandons donc de lire attentivement le DICRIM et de le conserver précieusement.

*Très sincèrement
Jamia Bataeta Reda*



LES RISQUES MAJEURS

Deux éléments caractérisent le risque dit MAJEUR :

- une faible fréquence d'occurrence, qui conditionne la société à oublier qu'il peut se produire ;
- une exceptionnelle gravité, avec de nombreuses victimes et des dommages importants aux biens et à l'environnement.

De plus, un événement potentiellement dangereux n'est un RISQUE MAJEUR que s'il survient sur une zone où des enjeux sont en présence (humains, économiques...)

Les différents risques majeurs sont classés en 3 grandes catégories :

- les risques naturels ;
- les risques liés au transport de matières dangereuses ;
- les risques technologiques.

La Commune de Juvisy est concernée par les 2 premiers groupes de risques.



QU'EST-CE QUE LE DICRIM ?

« Le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ». Ce droit s'exprime par l'information préventive (instaurée par la loi du 22 juillet 1987) qui consiste à renseigner les citoyens sur les risques majeurs et à leur permettre de se préparer à y faire face.

Dans ce but, le Préfet de l'Essonne a établi un Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) qui énumère et décrit l'ensemble des risques auxquels chacune des communes est exposée. A partir de ces données, le maire réalise un document d'information (DICRIM) qui précise les mesures de prévention, protection et sauvegarde répondant aux risques présents sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à mettre en œuvre.

Le DDRM et le DICRIM sont consultables gratuitement en mairie (Espace Marianne).



INONDATION

C'est la submersion plus ou moins rapide d'une zone, correspondant au débordement des eaux lors d'une crue.

L'augmentation du débit du cours d'eau se traduit par une élévation de la hauteur d'eau.

Elle est provoquée par des pluies importantes et durables, ou des orages exceptionnels, brefs et intenses.

En fonction des cas, on observera :

- L'inondation de plaine par débordement direct : l'eau sort de son lit mineur pour occuper le lit majeur.
- La remontée des eaux par les nappes alluviales ou les réseaux d'assainissement dans certains secteurs.
- Le ruissellement lié, en zone urbaine, à la présence de revêtements de sols très peu perméables.

DÉBOURDEMENT DE LA SEINE

La Ville de Juvisy-sur-Orge est bordée par la Seine sur un linéaire de 1050 mètres environ dans un secteur comportant des habitations collectives principalement, mais également des équipements communaux. C'est pourquoi l'inondation par crue de la Seine représente le risque le plus important pour la Commune.

La crue ayant occasionné les plus hautes eaux connues est celle de 1910 (crue centennale), mais la Seine a également quitté son lit plusieurs fois au 20^{ème} siècle, notamment en 1955 (crue cinquantennale), en 1982 (crue trentennale) et, au 21^{ème} siècle, en mai et juin 2016.

DÉBOURDEMENT DE L'ORGE

Le phénomène le plus significatif concernant la rivière Orge est l'inondation de 1978 où les hauteurs d'eau variaient de 0,3 à 1 m au dessus des cotes normales. Au niveau de Juvisy il n'a pas été constaté de débordements indépendants de ceux de la Seine. Il est certain que l'Orge ne déborde à Juvisy que pour des événements rares, d'occurrence supérieure à 30 ans. Toutefois, le Syndicat de la vallée de l'Orge Aval (SIVOA) a fait réaliser une modélisation infor-

matique pour une crue de retour 100 ans, couplée à une crue de la Seine de fréquence vicennale (20 ans), afin de mieux connaître le risque réel d'inondation de plus grande ampleur sur l'ensemble de son territoire.

LE RUISSÈLEMENT

De forts orages et des pluies intenses peuvent occasionner un fort ruissellement en raison des revêtements de sols très peu perméables. Ce ruissellement entraîne la saturation des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et submerge la voirie et les habitations. Il s'agit là en règle générale de crues plutôt printanières et estivales avec une montée rapide des eaux (plusieurs centaines de centimètres par heure).

la ville pour les zones inondables.

Ainsi le PPRI et le Plan Local d'Urbanisme intègrent des restrictions et des prescriptions quant à l'utilisation et à l'occupation des sols. Le zonage réglementaire résulte du croisement des zones d'aléas avec les enjeux et détermine 5 zones d'applications des mesures du PPRI.

Un PPRI pour l'Orge, basé sur un aléa de fréquence centennale, a été prescrit par les préfets de l'Essonne et des Yvelines le 21/12/2012. Après enquête publique, le Plan de Prévention des Risques Inondation des cours d'eau Orge et Sallemouille a été approuvé par arrêté inter-préfectoral le 16 juin 2017.



Autres mesures municipales...

- Chaussées réservoir rues Séverine et Résistance.
- Retenue des eaux pluviales à la parcelle pour éviter la saturation du réseau (règlement d'assainissement).
- Mise en place de clapets anti-retour sur les branchements d'assainissement des particuliers.
- Création de postes de relevage et amélioration du maillage entre les antennes réseau.
- Création d'un bassin de rétention sous le parking angle Blazy – Jean-Jacques Rousseau.

LES MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION EXISTANTES

Un Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRI) de la vallée de la Seine a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 20 octobre 2003, avec pour référence la crue centennale de 1910. Cette crue sert également de référence à l'élaboration des documents d'urbanisme de

LES RÉFLEXES QUI SAUVENT : CONSIGNES DE SÉCURITÉ	
DÈS L'ALERTE :	● Mettre en sécurité les biens précieux situés en sous-sol ou rez-de-chaussée. Mettre hors d'eau les déchets ménagers.
	● Obturer les ouvertures permettant les entrées d'eau : portes, soupiraux, aérations.
	● Amarrer les cuves et garer les véhicules à l'abri de l'inondation.
	● Monter les animaux domestiques à l'étage, ainsi qu'une réserve d'eau potable et de nourriture.
	● Couper l'électricité et le gaz.
	● Préparer l'évacuation (papier d'identité, vêtements propres).
PENDANT L'ÉVÈNEMENT :	● Ecouter la radio pour s'informer : RADIO FRANCE 87.8 Mhz ou FRANCE INFO 105.5 Mhz.
	● Ne pas prendre l'ascenseur.
	● Ne pas aller chercher vos enfants à l'école. Ils sont protégés et l'école s'occupe d'eux.
	● Ne pas téléphoner.
	● Ne pas s'engager en zone inondée, à pied ou en voiture.
	● Se tenir prêt à évacuer.
APRÈS L'ÉVÈNEMENT :	● Aérez et désinfectez les pièces à l'eau de javel.
	● Chauffez dès que possible.
	● Ne rétablissez le courant que si l'installation est bien sèche.
	● Circulez avec prudence (chaussées boueuses, affaissements...).

IMPORTANT

Sur les quais de Seine, les parkings souterrains sont inondables, ce qui permet de préserver la structure du bâti en cas de montée des eaux. Il convient donc de sortir tous les véhicules des parkings dès l'annonce de l'alerte Crue.



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Le risque de transport de matières dangereuses est relatif à un accident pouvant se produire lors du transport, par voie routière, ferroviaire, aérienne, d'eau ou par canalisation, de matières dangereuses.

Il peut entraîner des conséquences graves pour la population, les biens et l'environnement. C'est le premier risque en Île-de-France.

Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, peut présenter un danger grave puisqu'elle peut être inflammable, explosive, toxique, corrosive ou radioactive.

Ce qui peut se produire...

Si aucun accident n'a jamais été déploré sur la commune de Juvisy, le risque lié au transport de matières dangereuses par la voie routière, les voies ferrées, les canalisations et le fleuve est bien présent et demeure le deuxième risque important pour la Ville de Juvisy.

Les principales conséquences seraient le dégagement de nuage toxique, l'incendie, l'explosion et la pollution de l'environnement.

Un périmètre de sécurité est mis en place par les sapeurs-pompiers en cas d'accident TMD.

LES RÉFLEXES QUI SAUVENT : CONSIGNES DE SÉCURITÉ DÈS L'ALERTE	
●	Rester chez soi ou rentrer dans le bâtiment le plus proche (confinement)
●	Fermer les portes et les fenêtres ; arrêter les ventilations
●	Ecouter la radio pour s'informer : RADIO FRANCE 87.8 Mhz ou FRANCE INFO 105.5 Mhz
●	Ne pas téléphoner ; ne pas aller chercher les enfants à l'école : ils sont en sécurité
●	Ne provoquer ni flamme ni étincelle
LOCALISATION DES RISQUES TMD	
Voie routière	La Route Départementale 7
Voie ferroviaire	Gare de triage de Juvisy-Athis et voies SNCF
Voie fluviale	La Seine
Canalisations	Gaz haute pression et hydrocarbures



TEMPÊTE

C'est une perturbation atmosphérique entraînant des vents violents d'une vitesse égale ou supérieure à 100 km/h et en général des pluies intenses.

Dans nos régions tempérées, les tempêtes surviennent surtout au cours des mois d'automne et d'hiver, à cause de la différence de température entre l'océan (chaud) et l'air polaire (froid). Plus elle est élevée, plus la tempête est puissante.

On observe des effets directs dus aux vents (arbres déracinés, dégâts sur les infrastructures) et des effets indirects (pollution, inondation, réseau inter-rmpu).

Ce qui peut se produire...

Sur la Commune de Juvisy les deux dernières tempêtes ayant entraîné la déclaration d'état de catastrophe naturelle sont celles de juillet 1988 et décembre 1999 où les effets directs et indirects se

sont trouvés conjugués entraînant des dégâts importants.

De violents orages accompagnés de vents dépassant les 100 km/h peuvent

se produire. C'est le cas notamment du violent orage accompagné de grêle du 25 Août 1999.



LES MESURES DE PRÉVENTION

- Rentrer les objets pouvant être emportés et de se transformer en projectile
- Entretenir les arbres, abattre ceux qui présentent une menace pour les habitations voisines (grande taille, âge avancé ou fragilité)
- Avoir en réserve une grande bâche et des tuiles en cas de dommage sur la toiture
- Fixer solidement les éléments qui pourraient présenter une prise au vent



LES RÉFLEXES QUI SAUVENT : CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- **S'abriter à l'intérieur d'un bâtiment en dur et ne pas en sortir**
- **Fermer les portes et les volets**
- **Ecouter la radio pour s'informer : RADIO FRANCE 87.8 Mhz ou FRANCE INFO 105.5 Mhz**
- **Ne pas téléphoner**
- **Débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision**



MOUVEMENT DE TERRAIN DIFFÉRENTIEL

C'est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition de couches géologiques.

Plusieurs types de mouvements peuvent se produire, selon leur vitesse de déplacement, mais le département de l'Essonne est principalement touché par le phénomène de retrait / gonflements des sous-sols argileux, qui absorbe l'eau en période humide. Lors des épisodes de chaleur, l'eau se retire et le matériau se rétracte, provoquant des mouvements de terrain différentiels avec fissuration des sols et du bâti.

Ce qui peut se produire...

Une partie du territoire de la ville de Juvisy est situé sur le coteau de la Seine, où les argiles, glaises et marnes vertes affleurent du fait de l'érosion de la couche du calcaire de Brie. Le gonflement puis la rétractation des argiles sous l'effet de la chaleur sont à l'origine de mouvements de terrain très lents mais pouvant provoquer des affaissements ou des fissures.

Lors de longue période de sécheresse de 1989 à 1992, une cinquantaine de maisons situées dans cette zone ont été

sinistrées. Ce phénomène s'est renouvelé dans une moindre mesure à l'occasion de l'été très chaud en 2003.

Des arrêtés ministériels portant constatation de l'état de catastrophe naturelle ont déjà concerné par quatre fois la ville de Juvisy.

LES MESURES DE PRÉVENTION

Les services de l'Etat (Développement Durable, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France) ont édité une plaquette d'information sur « les constructions en terrain argileux en Ile-de-France ».

Ce document est disponible au service urbanisme, et téléchargeable sur le site internet de la DRIEE Ile-de-France (<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>) [Accueil](#) > [Risques et nuisances](#) > [Prévention des risques naturels & technologiques majeurs](#) > [Risques naturels](#) > [Retrait et](#)

[gonflement des argiles](#)

Plus d'informations :

Site du Bureau des Recherches Géologiques et Minières

(<http://www.brgm.fr>)

Site national sur le retrait-gonflement des argiles (<http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/alea-retrait-gonflement-des-argiles>)



**EN CAS D'ALERTE,
n'allez pas chercher
vos enfants à l'école, ils
sont en sécurité.**

DISPOSITIF COMMUNAL DE SÉCURITÉ CIVILE

Les responsabilités du maire en matière de sécurité civile sont définies dans le code général des collectivités territoriales, en particulier articles L2212-2 et L2212-4.

La loi de modernisation de la sécurité civile (août 2004) précise les compétences du maire qui assure la fonction de DOS (Directeur des Opérations de Secours) et l'ensemble des missions liées à la sauvegarde des populations, pour tout événement localisé sur son territoire.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

L'organisation communale est définie dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS, décret du 13 septembre 2005), élaboré par les services de la ville. Ce document recense précisément les risques identifiés, les enjeux présents, les moyens

(humains et matériels) et le dispositif prévu pour faire face à toute situation déstabilisante. Il recense et décrit l'ensemble des missions à assurer et des actions à mener pour atteindre l'objectif de sauvegarde, en gérant un événement anticipé et non une crise.

Le PCS prévoit notamment la constitution d'un Poste de Commandement Communal, cœur de l'organisation et organe relais du maire, pour piloter le dispositif de mise en œuvre des actions de terrain (alerte et information de la population, protection et mise en sécurité, prise en charge des sinistrés...).

Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS)

Les PPMS réalisés par les établissements scolaires permettent de mettre en sécurité les élèves pendant une alerte, en attendant l'arrivée des secours. La ville de Juvisy accompagne les écoles pour leur mise en place, spécifique à chaque établissement.

IMPORTANT

Pensez à vous faire connaître en mairie

(Espace Marianne, 01 69 12 50 00) si vous êtes :

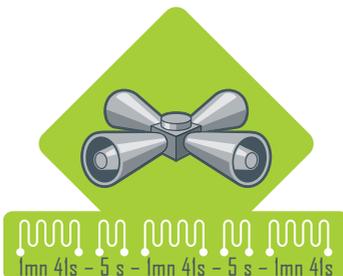
- une personne âgée isolée, ou ayant des difficultés de mobilité ;
- une personne en situation de handicap (moteur, visuel, auditif) ;
- médicalement assisté par appareillage (IRC, dialyse, autre...).

Ce registre confidentiel permettra aux services de secours d'intervenir en priorité auprès de vous et d'assurer les missions de sauvegarde des personnes.

En cas d'incident majeur, l'alerte pourra être donnée, par les sirènes, par des dispositifs mobiles munis de haut-parleurs, par affichage, par les médias (radio en particulier).

Le système d'alerte et d'information des populations (SAIP) par sirène annonce un danger immédiat et indique à la population la nécessité de se confiner (rester enfermé). Il se manifeste par 3 séquences modulées (son montant puis descendant) séparées par un silence de 5 secondes.

DÉBUT DE L'ALERTE



FIN DE L'ALERTE



LES RÉFLEXES QUI SAUVENT : CONSIGNES DE SÉCURITÉ	
AVANT	<ul style="list-style-type: none"> • Informez-vous sur les risques qui nous menacent. • Conservez ce document en lieu sûr • Préparez la trousse d'urgence <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une lampe de poche et des piles de rechange. ✓ Un transistor à piles. ✓ Les médicaments indispensables. ✓ Vos papiers personnels et un peu d'argent. ✓ Une couverture et des vêtements chauds. ✓ Une réserve d'eau.
	<ul style="list-style-type: none"> • Coupez les alimentations fluides (électricité, gaz, eau) • Mettez-vous à l'abri ou évacuez avec votre trousse d'urgence <ul style="list-style-type: none"> ✓ Se confiner, c'est s'enfermer dans un local, de préférence sans fenêtre, en calfeutrant soigneusement les ouvertures (fentes, fenêtres, aérations, cheminées...), et en arrêtant climatisation, chauffage et ventilation. • Ne téléphonez pas et n'allez pas chercher vos enfants à l'école • Ne fumez pas
	<ul style="list-style-type: none"> • Ne sortir qu'après en avoir reçu l'autorisation en cas de confinement • Ne rentrer qu'après en avoir reçu l'autorisation en cas d'évacuation • Prévenir les autorités de tout danger subsistant • Aider les voisins, les personnes âgées
APRÈS	

**FRANCE
INFO :**
FM 105.5
MHZ.

**FRANCE
BLEU :**
FM 107.1
MHZ.



NUMÉRO UTILES EN CAS D'URGENCE



- **POMPIERS** 18 ou 112
- **POLICE** 17
- **SAMU** 15
- **URGENCE SOCIALE** 115
- **MAIRIE** 01 69 12 50 55 (N° PCS*)

* À ne pas confondre avec le numéro d'astreinte technique de la Mairie / en dehors des horaires d'ouverture au public qui reste le 01 69 12 32 55

